


4 crédits	45.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Gibas David ;Zintz Thierry coordinateur ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Pour la préparation psychologique - les différentes formes d'intervention et de préparation psychologiques - les techniques à validité scientifique - la méthode clinique d'intervention en psychologie du sport - exemples cliniques Pour l'éthique et la déontologie - le concept sociétal d'éthique - les modalités de la déontologie professionnelle du professeur d'éducation physique et de l'entraîneur sportif Pour la communication - les techniques de communication efficace au sein d'une équipe de sportifs - les techniques de communication de crise dans le contexte général et en sport
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de - comprendre les différentes formes d'intervention et de préparation en psychologie du sport - connaître et comprendre les principales méthodes de la préparation psychologique et la méthode d'intervention psychologique - poser un jugement de nature déontologique sur son engagement dans le monde du sport - maîtriser les principes d'une communication efficace dans le contexte sportif</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu	L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de situer le fait qu'ils assumeront, dans leur profession, une responsabilité à l'égard de ceux qui leur seront confiés - élèves, athlètes modestes ou de haut niveau, amateurs de sport - . Cette responsabilité tient essentiellement dans le fait qu'ils auront à accompagner des êtres humains dans une démarche personnelle. Cet accompagnement exige un profond respect de l'autre. En introduisant la notion d'éthique dans la formation des étudiants, il s'agit de leur donner un cadre de référence susceptible de leur permettre de cerner les valeurs qui sous-tendent leur engagement. En introduisant la notion de déontologie dans la formation des étudiants, il s'agit de leur montrer comment ces valeurs ont généré des règles qui s'appliquent à une profession, à une activité et auxquelles ils doivent se soumettre , dans l'intérêt général. Dans le cadre particulier du professorat en éducation physique et de la responsabilité de sportifs (dans le contexte des loisirs ou de la compétition), ce cours mettra en évidence les valeurs communes qui s'imposent à tous une fois que l'homme est placé au centre d'un projet mais aussi les valeurs propres à l'enseignement et au milieu sportif. La communication entre acteurs du sport, vers les médias, en situation normale ou de crise, relève fondamentalement d'une approche déontologique. C'est la raison pour laquelle elle y est associée dans ce cours. Il n'y a pas de bonne communication qui ne respecte pas autrui. L'ambition finale de ce cours est que les étudiants intègrent au sein de leurs pratiques professionnelles des principes éthiques et des règles déontologiques qui fassent d'eux des professionnels respectés parce qu'ils seront respectueux de ceux qu'ils ont librement accepté d'encadrer.
Autres infos	Evaluation : Examen oral Support : Syllabus et/ou livre(s) Encadrement : Titulaire(s) Ce cours est le prolongement du cours de Psychologie du sport, pour la préparation psychologique. Ce cours est innovant en matière d'éthique et de déontologie et de communication.
Faculté ou entité en charge:	FSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (éducation physique)	EDPH2A	4		
Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique	EDPH2M	4		